

Contrat territorial Milieux Aquatiques

Marais Mouillés de la Sèvre niortaise, du mignon et des Autize (s)

Lise des 18 signataires

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

le Parc Naturel Régional du Marais poitevin

la ville de Niort,

les syndicats de marais mouillés (Deux-Sèvres, Vendée, Charente-Maritime

l'Union des Marais Mouillés

la communauté de communes Vendée Sèvre Autize

la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de Vendée (FDGDON85)

les Conseils Départementaux des Deux-Sèvres et de la Vendée

le Conservatoire Régional des Espaces Naturel (CREN) Poitou-Charentes

le Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autize

les chambres d'agriculture des Deux-Sèvres, de la Vendée et de la Charente-Maritime,

l'Etablissement Public du Marais poitevin

l'IIBSN.